



Saint-Brieuc, le 7 mai 2014

# Communiqué de presse

## Les décisions de la Commission permanente du 5 mai

Lors de la Commission permanente du 5 mai 2014, l'Assemblée départementale, réunie sous la présidence de Claudy Lebreton, a notamment débattu et délibéré sur différents projets, illustrations concrètes du rôle que joue la collectivité pour les Costarmoricaines et les Costarmoricains, sur tous les territoires. C'est cela la solidarité sociale et territoriale.

### LA VICTOIRE D'EAG EN COUPE DE FRANCE

L'Assemblée départementale est revenue sur la deuxième victoire historique de l'équipe d'En Avant de Guingamp en Coupe de France. Cette victoire symbolise aussi la **victoire des valeurs d'humilité, de ténacité, de respect et de don de soi** portées depuis toujours par l'équipe guingampaise. Claudy Lebreton a tenu à exprimer toute la **fierté du Département des Côtes d'Armor de défendre cette grande équipe** qui porte très haut les couleurs costarmoricaines.

### LES DÉPARTEMENTS, ACTEURS D'UNE CULTURE VIVANTE ET DYNAMIQUE

#### 450 000 € POUR FAVORISER L'ACCÈS À UNE CULTURE DE QUALITÉ POUR TOUS.

Convaincu que la culture représente un enjeu majeur en terme d'aménagement du territoire et de démocratisation culturelle, le Conseil général a décidé lors de cette commission permanente de mobiliser **450 000€ en faveur de 48 associations culturelles**, au bénéfice notamment de **14 festivals**, de **8 compagnies professionnelles**, de la **création de 5 films**, de **4 salles de cinéma associatives** qui agissent en faveur d'un circuit de cinéma itinérant en milieu rural, ou encore de **5 associations de valorisation du patrimoine**. Acteurs d'une culture vivante et dynamique, les Départements contribuent au développement de projets, qui font le sel des territoires et favorisent le bien-vivre ensemble.

### LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS, SUR TOUS LES TERRITOIRES

Pionnier en terme d'aménagement numérique pour son territoire, le Département des Côtes d'Armor poursuit une **politique audacieuse en faveur du numérique au service de tous les publics, dans tous les territoires**. Lors de la Commission permanente, l'Assemblée départementale a décidé de :

→ **Offrir un cartable numérique à 48 enfants handicapés**. Le Conseil général a mis en place un dispositif de cartable numérique destiné aux enfants malades et handicapés, avec plusieurs IME du département (Plémet, Languédias, Loudéac...). L'Assemblée a décidé de mobiliser **25 000€ pour l'IME Guy Corlay de Saint-Brieuc**, dont les 48 élèves vont pouvoir bénéficier notamment d'un renouvellement complet du parc informatique : tablettes numériques, ordinateurs, vidéoprojecteurs, caméscope... L'objectif de ce dispositif : permettre à tous les élèves d'accéder et de maîtriser l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, afin de leur assurer **une meilleure intégration dans leur vie sociale et professionnelle**.

→ **Soutenir l'association Ti-Numerik, en faveur des habitants du Centre Bretagne**. Le Conseil général a également décidé d'apporter son soutien à l'association Ti-Numerik, basée à Rostrenen. Cette structure, qui se donne pour objectif de **développer de nouveaux usages du numérique dans les zones à dominante rurale**, agit en parfaite cohérence avec les objectifs fixés par le Département.

#### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)

## RECONSTRUCTION PARTIELLE DU COLLÈGE PUBLIC DE MERDRIGNAC : INVESTISSEMENT DE 3,5 M€

L'Assemblée départementale a décidé de la reconstruction partielle du collège Per Jakez Helias de Merdrignac, pour un **coût des travaux estimé à 3,5 M€**. Le programme comprend la reconstruction, dans un bâtiment unique, des pôles Administration, Vie scolaire, Santé, Enseignement, CDI, Professeurs, ainsi que les aménagements extérieurs. Cette opération d'envergure a pour objectif d'offrir une réponse éducative pérenne et de qualité pour les 300 élèves que le collège pourra accueillir. Cet investissement s'inscrit dans l'ambitieux programme d'investissement dans les 47 collèges costarmoricains voté en 2009, pour lequel le Conseil général, qui place **l'éducation au cœur de ses priorités**, mobilise **200M€** sur la période 2009-2018.

## LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE D'UN TERRITOIRE DE COMMERCE ÉQUITABLE

Le Conseil général s'engage au quotidien dans une politique de développement durable et solidaire des Côtes d'Armor depuis de longues années. Ainsi, **dès 2006, le Conseil général a initié des actions fortes de promotion de commerce équitable**. Ses efforts dans ce sens ont été récompensés puisque le Département des Côtes d'Armor fait partie depuis 2012 des 36 collectivités françaises, dont seulement 3 Départements, à bénéficier du **label national de « Territoire de Commerce Equitable »**. En application de cet engagement, à l'occasion de la **Quinzaine du commerce équitable**, les membres du collectif départemental "Territoire de commerce équitable", coordonné par le Département, proposent une série d'animations dans le département. Ils y associent des producteurs du sud de la planète, mais également les producteurs costarmoricains qui développent les circuits alimentaires locaux en recherche de relations commerciales équitables.

→ [Programme en ligne ici](#)



### Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. [premelstephanie@cg22.fr](mailto:premelstephanie@cg22.fr)

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr)